



Centre de Loisirs de Saint-Marcel L'Éclairé

Vacances de février 2026

Date d'inscription : du Vendredi 9 Janvier au Mercredi 4 Février 2026.

Date d'ouverture : du Lundi 9 Février au Vendredi 13 Février 2026.

Enfants accueillis : de 3 ans à 12 ans répartis en 2 groupes d'âge (- 6 ans et + 6 ans)

Familles de la Commune	Tarifs journée complète avec repas	Tarifs journée complète sans repas	Familles Extérieures	Tarifs journée complète avec repas	Tarifs journée complète sans repas
Quotient familial			Quotient familial		
De 0 à 500	9.20 €	5.40 €	De 0 à 500	13.30 €	9.50 €
De 501 à 800	10.00 €	6.20 €	De 501 à 800	14.75 €	10.95 €
De 801 à 1200	10.80 €	7.00 €	De 801 à 1200	15.50 €	11.70 €
De 1201 à 1600	11.60 €	7.80 €	De 1201 à 1600	16.70 €	12.90 €
Plus de 1600	12.40 €	8.60€	Plus de 1600	17.80 €	14.00€

Une Journée au Centre de Loisirs

De 07h30 à 09h00 : Temps d'accueil (arrivée des enfants et échange avec les parents).

De 09h00 à 11h30 : Temps d'activités (animation en lien avec le projet d'animation).

De 11h30 à 13h30 : Temps du repas (trajet du centre à la salle des fêtes pour prendre le repas).

De 13h30 à 14h00 : Temps de sieste ou temps calme (selon besoin).

De 14h00 à 16h30 : Temps d'activités (animation en lien avec le projet d'animation).

De 16h30 à 17h00 : Temps de goûter (à fournir par les familles).

De 17h00 à 18h15 : Temps d'accueil (départ des enfants et retour de la journée aux familles).

Les modalités d'inscription

Un dossier vous sera adressé par mail, il se compose de :

- fiche d'inscription 2025 / 2026 (familiale).
- fiche sanitaire (+ photocopies du carnet de santé) 1 par enfant.
- Fiche de quotient familial récente (- de 3 mois) pour la famille (CAF ou MSA).
- Attestation d'assurance de responsabilité civile

Le dossier d'inscription doit être rendu complet au plus tard le 1er jour d'accueil de votre / vos enfants

Le droit d'accès unique, aux activités d'animation, d'un montant de 2€ pour l'année et par famille.

Pour toute inscription, se renseigner auprès du Directeur Monsieur BERGERON Yann.

par téléphone au 07.86.01.77.26 ou par mail : cish.stmarcel@gmail.com



La CAF soutient l'établissement

Ne pas jeter sur la voie publique



Programme des enfants du groupe des 3 à 5 ans : MARIO partie 1

- Lundi matin : écran de sélection, règle du jeu
- Lundi après-midi : Toad color
- Mardi matin : décoration, course d'obstacles
- Mardi après-midi : chasse aux œufs de Yoshi
- Mercredi matin : décoration, Bowser versus Peach
- Mercredi après-midi : la course piégée
- Vendredi matin : décoration, les 3 camps
- Vendredi après-midi : relai double dash



Programme des enfants du groupe de 6 ans et + : MARIO partie 1

- Lundi matin : écho dans les tuyaux, Koopa glisse
- Lundi après-midi : Kamek « abraca lapin dantesque »
- Mardi matin : la prison de Larry Koopa, smash bros battle
- Mardi après-midi : qui peut battre la famille Kong
- Mercredi matin : serpent arc en ciel, Luigi mop
- Mercredi après-midi : Mario et Sonic aux jeux olympiques
- Vendredi matin : la vallée aux œufs de Yoshi
- Vendredi après-midi : Bowser est de retour



Le Jeudi 12 Février : Mario Party

Lors de cette journée, le centre de loisirs vous propose un Mario Party Géant. Pour ce jour nous accueillerons un créateur de jeux en bois du nom de « Luc LEMBLE » fondateur de « fais et ris ... aussi ». Il nous prépare un grand nombre de jeux issus de son imagination et viendra nous présenter cela avec passion.



Equipe d'animation du centre de loisirs

- **Léonie JACQUET**
- **Lisa MILLET**
- **Maeva LEBOURGEOIS**
- **Nadjib BEN SAADI**
- **Yann BERGERON**

